

# FORMATION : Engager du personnel dans l'audiovisuel

Connaître les règles juridiques et anticiper leur mise en oeuvre.

Pictanovo

## DESCRIPTION



Cette action est proposée en lien avec Rhizom.

*L'association Rhizom regroupe des productrices et des producteurs d'œuvres audiovisuelles, cinématographiques et/ou nouveaux médias dans les Hauts-de-France.*

## OBJECTIFS

Comprendre les règles de base du droit du travail.

Connaître ses spécificités dans l'audiovisuel.

Comprendre les modalités d'embauche des intermittents du spectacle.

## CONTENU

### Les grands principes du droit du travail

Les critères d'identification du contrat de travail.

Les différents types de contrats de travail et leurs particularités.

CDI et contrats précaires.

Les principales clauses du contrat de travail.

La période d'essai, la clause de non concurrence, la clause d'exclusivité...

### Droit du travail et particularités liées au secteur audiovisuel

Embauche et secteur culturel.

Présentation du statut d'intermittent du spectacle.

Les formalités liées à l'embauche d'intermittents du spectacle : artistes et techniciens

La présomption de salariat pour les artistes du spectacle.

Les institutions sociales.

Les différentes conventions collectives du secteur audiovisuel.

**CONTACT : Christine Courquin – 03 20 28 26 46 – [ccourquin@pictanovo.com](mailto:ccourquin@pictanovo.com)**

## **L'INTERVENANT**

### **Audrey Boistel – Juriste spécialiste de l'activité artistique et du droit du travail**

Titulaire d'un DEA de droit social et doctorante en sciences juridiques, elle conseille des structures culturelles et artistiques depuis plus de 15 ans.

Elle est conseillère administrative et juridique au Ballet du Nord Centre Chorégraphique National à Roubaix.

Elle enseigne le droit du travail et le droit d'auteur dans les universités de Lille et Dunkerque.

Elle a été déléguée juridique du Syndicat Français des Artistes interprètes (SFA).

## **INFOS UTILES**

**Durée :** 2 jours / 14 heures

**Date :** 19 octobre et 6 novembre 2020

**Date limite de candidature :** jeudi 1 octobre 2020

**Tarif :** 90€

**Adresse :** 21 Rue Edgar Quinet, Tourcoing, France

### **Conditions pour candidater :**

Les personnes domiciliées dans la région Hauts-de-France sont prioritaires.

Toute personne en situation de signer des contrats de travail : personnels des sociétés de production et d'édition de contenus, associations de production, auteurs.

## **CONTACT**